

Transports

Le député de Carleton-Charlotte a fait allusion à la belle époque où on pouvait tout transporter d'un océan à l'autre. Le gouvernement a étudié la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes qui s'applique à la région atlantique et à la côte gaspésienne. A la suite de consultations avec les provinces, le gouvernement fédéral a jugé que les subventions accordées actuellement aux transports dans cette région n'offraient pas à celle-ci les avantages économiques maximaux; il a par conséquent accepté d'accorder une subvention au transport de certains biens produits dans la région sans égard au moyen de transport utilisé. Certains produits sélectionnés qui sont fabriqués ou conditionnés dans la région atlantique donneront droit à une subvention. Celle-ci ne visera que les biens provenant d'autres parties du pays et envoyés dans l'Est pour y être transformés et renvoyés à l'endroit d'où ils proviennent. Comme l'a dit le député de Carleton-Charlotte, peu importe que cela coûte cher de transporter des produits de Thunder Bay au Nouveau-Brunswick. Voilà une occasion pour la population de cette province de produire elle-même les biens dont elle a besoin et de devenir autonome. Je ne crois pas que ce soit une mauvaise chose. Nous modifions le régime tarifaire et les niveaux des tarifs-marchandises dans l'est du Canada afin d'aider les provinces de l'Atlantique.

Cette subvention entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre et elle portera sur une liste de produits qui a été établie par des fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Je suis convaincu que les révision qu'on a apportées au programme de subvention générale de 15 p. 100 aura des effets économiques positifs sur toute cette région en rendant ses produits plus concurrentiels et en favorisant la concurrence entre les divers modes de transports.

Le programme d'aide aux transports urbains est un autre programme à l'intention des quatre provinces de l'Atlantique. Il visait à résoudre certains problèmes propres aux grandes villes. Chaque province devrait recevoir une certaine somme d'argent pour les projets de transport urbain qui en valent la peine. Pour ce qui est de la région de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick recevra 6.8 millions de dollars, la Nouvelle-Écosse, 8.2 millions, Terre-Neuve, 5.6 millions et l'Île-du-Prince-Édouard, 1.2 million. J'espère bien qu'à la suite de ces programmes, certaines régions de ma circonscription, comme Grand Falls et Windsor, pourront bénéficier de grandes artères dont elles ont tellement besoin pour faciliter l'expansion des parcs industriels et des zones résidentielles.

Terre-Neuve est aux prises avec des difficultés de transport spéciales. Dans un effort pour les aplanir, le gouvernement a constitué une commission et l'a chargée d'examiner les éléments très divers qui influent sur les besoins actuels et futurs de cette province en matière de transport. Si je le signale dès le début, c'est qu'on a parlé de la Commission Hall et qu'on n'a pas parlé de la Commission Sullivan. Je signale cette commission à l'attention de nos honorables vis-à-vis. Cette commission est chargée d'examiner les aspects économiques, sociaux et géographiques de Terre-Neuve. Elle nous fournira le cadre par excellence dans lequel nous pourrions œuvrer de concert avec le gouvernement provincial pour doter la province du meilleur réseau de transport possible. Autrement dit, nous tentons de rationaliser le réseau.

Le service de cabotage reçoit depuis des années des dizaines de millions de dollars. On peut accorder les mêmes subventions à divers modes de transport pour rationaliser le transport dans cette province. La Commission Sullivan a presque achevé ses travaux. Le ministre recevra sous peu un exemplaire de son rapport, à moins qu'il ne l'ait déjà reçu. Cela va nous donner un plan d'action pour l'avenir de Terre-Neuve.

Le gouvernement a également étudié le réseau de distribution des pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. En travaillant en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les producteurs de pommes de terre et les distributeurs, on est parvenu à apporter un certain nombre d'améliorations importantes au réseau de distribution, en procédant entre autres à une révision des taux applicables aux pommes de terre, en apportant des améliorations aux installations portuaires à plusieurs endroits dans la région atlantique et en adoptant un nouveau système de planification.

Une part importante de l'économie de la région atlantique tourne autour de la construction navale. Je suis sûr que le député de Carleton-Charlotte sera content d'apprendre qu'il y a plusieurs projets dans l'air, ce qui signifierait une sérieuse relance pour le chantier naval qui obtiendrait les contrats. On estime que la conception et la construction d'un brise-glace polaire mixte à propulsion nucléaire et à turbine à gaz reviendraient à 310 millions de dollars. Si l'exploitation des hydrocarbures dans l'Arctique continue, le gouvernement aura probablement besoin d'un brise-glace polaire d'ici le début des années 1980. Nous espérons qu'il sera construit dans la région atlantique. Nous ne voulons pas de garanties absolues, nous voulons seulement rivaliser sur une base équitable, et nous espérons que ce projet pourra être réalisé dans un chantier naval de la région de l'Atlantique.

● (2042)

En plus de ses programmes généraux, le gouvernement fédéral a entrepris un certain nombre de projets particuliers d'amélioration des installations de transport dans toute la région de l'Atlantique, qui auront d'importantes répercussions sur le transport des passagers et des marchandises dans cette région. Par exemple, il projette de faire construire un nouveau terminus de conteneurs à Fairview Cove, près du port de Halifax, ce qui coûtera 2.1 millions de dollars au gouvernement fédéral. Les travaux de construction de ce terminus fournissent déjà des emplois dans la région, et lorsqu'il sera terminé, en 1980, 100 emplois permanents seront créés. A l'Île-du-Prince-Édouard, le projet le plus important est le réaménagement de l'aéroport de Charlottetown, comprenant une nouvelle aérogare, un garage d'entretien, une caserne d'incendie et, plus tard, une nouvelle piste de 5,000 pieds. Le projet, mis au point en collaboration avec les autorités provinciales et municipales, coûtera plus de 21 millions de dollars et les travaux devraient commencer durant l'été 1978.

Des voix: Oh, oh!

M. Rompkey: Ils ne veulent pas entendre la vérité, monsieur l'Orateur. Ils ne veulent pas qu'on rétablisse les faits; ce ne sont que des prophètes de malheur.

Au nombre des améliorations apportées à l'aéroport de Charlottetown, citons un nouveau garage pour l'entretien des appareils, une aire d'évolution des avions, un parc automobile, des voies d'accès pour les voitures et pour les avions. L'aéroport de Gander, à Terre-Neuve, sera aussi doté d'une nouvelle